



REÇU LE :

10 FEV. 2025

Cazouls d'Hérault, le 5 février 2025



Monsieur le Maire
1, rue des écoles
34230 CAMPAGNAN

Direction Générale

Nos Réf : HS/DC

Affaire suivie par Dominique CHARBONNIER

Courriel : direction@smevh.fr

Objet : PLU Communal

Monsieur le Maire,

Vous m'avez interrogé sur le bilan besoin-ressource du SMEVH à l'horizon 2030-2050.

Comme je l'ai indiqué lors des réunions du 15 juin 2023 et du 26 septembre 2024 à l'ensemble des édiles des communes du périmètre syndical, le but des élus du bureau syndical n'est pas de bloquer les projets d'urbanisme mais d'être vigilant face au dérèglement climatique qui a déjà produit quelques effets non sans conséquence.

Comme vous le savez, le syndicat a une capacité réglementaire (DUP) de production de 12.200 m³/jour (8.600 à Cazouls d'Hérault et 3.600 à Plaissan). Notre inquiétude provient du fait que le manque de précipitations notoires de ces dernières années interroge sur les capacités réelles de production et donc d'approvisionnement en eau potable des populations future puisqu'en l'état nous n'avons jamais connu de rupture d'alimentation pour la population actuelle.

Mon prédécesseur avait lancé, avec l'aide de notre bureau d'étude interne et des services du Conseil Départemental, une campagne de recherche d'eau sur la rive droite à Cazouls d'Hérault pour « sanctuariser » les volumes de la DUP de 8.600 m³/jour mais également sur la rive gauche pour préparer l'avenir et avoir des ressources pérennes tant en quantité qu'en qualité.

Je suis en mesure de vous annoncer que ces recherches n'ont pas été vaines et que nous avons bon espoir quant à l'avenir. Bien entendu sous réserve que nous ne subissions pas trop d'épisodes de sécheresse dramatiques :

- Sur la rive droite, nous avons réalisé un premier forage non loin des puits existants et ce dernier a une capacité d'exhaure en continu de 200 m³/h (soit environ 4400 m³/jour) avec une très bonne qualité d'eau sans impact pour le moment sur le niveau de captage des anciens puits. Nous avons, d'ores et déjà et sans attendre, sur nos fonds propres, lancé les travaux de raccordement de ce puits en mettant en œuvre des canalisations entre ce dernier et la canalisation principale d'adduction de notre nouvelle usine. Dès que nous aurons obtenu les autorisations réglementaires, ce nouveau captage viendra conforter nos puits historiques et le débit de la DUP de Cazouls d'Hérault sera assuré. Avec cette construction de nouvelle conduite ce forage sera immédiatement mis en service. De plus, nous allons réaliser ce printemps à proximité de ce nouveau forage une autre prospection identique et un troisième puits est prévu également pour 2026, ce qui devraient, dans le cadre d'un « champ captant », pérenniser sereinement la production. Le but étant à terme d'exploiter chaque puits à hauteur de 150 m³/h afin de se substituer à nos puits historiques pour une capacité d'exhaure identique. D'ailleurs le tracé de la nouvelle conduite passe à proximité de ces futurs forages. Toujours dans une optique de réduction du temps pour mettre en place une nouvelle politique.
- Sur la rive gauche, nous avons, avec l'aide du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau RM&C que je vais solliciter financièrement, lancé une étude de forage de reconnaissance de grande profondeur (de l'ordre de 1000m) afin de puiser dans une grande masse d'eau sise sur la commune de SAINT PARGOIRE sous le plateau de la route de Villeveyrac.

Au vu de ce qui précède, comme je l'ai indiqué lors de la réunion du 26 septembre 2024, je vous confirme que nous devrions à terme pouvoir alimenter les populations prévues par les communes lors de l'élaboration de notre schéma directeur « ressources » de 2024.

Pour ce qui est de l'urbanisation future, compte tenu des délais d'obtention des autorisations de produire, de traiter et de distribuer de l'eau potable à partir de nouveaux captages, il conviendra de phaser la réalisation des habitations sur la période 2025-2030.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de toute ma considération.

Le Président,

Henry SANCHEZ

